

ABONNEMENT.

En an. 30 fr.
En 6 mois 16
En 3 mois 8

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;
A PARIS,
chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG,
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS,
chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

2 Octobre 1880.

Chronique générale.

La dispersion des congrégations religieu-
ses est fixée à la semaine prochaine ; les Ca-
pucins seront exécutés les premiers, mais
toutes les congrégations seront frappées,
car, si la Vérité dit vrai, on fera immé-
diatement « toutes les églises congréganis-
tes. »

Cette violente campagne contre le catholi-
cisme a pour but de détourner l'attention
des républicains. Les dangers que la politi-
que extérieure de M. Gambetta fait courir à
la France préoccupent vivement tous les es-
prits, et le satrape engraisé juge utile d'o-
pérer une diversion. Toute la meute aboie
après ses chaussees, il la lance contre les mo-
ines, bien sûr que les républicains sont assez
aveugles pour s'élancer sur cette fausse piste.
M. Gambetta veut la guerre, et hier encore
son journal disait : « Il est malheureusement
indéniable qu'une action est devenue nécessaire
pour mettre un terme à une situation qui
menace de rouvrir la question d'Orient. »
C'est pour ne pas assumer cette responsabi-
lité que M. de Freycinet a donné sa démis-
sion, et M. Barthélemy Saint-Hilaire fait ce
qu'il peut pour éloigner de lui ce calice d'a-
merume. Il a, dit-on, donné l'ordre au con-
tre-amiral Lafont de ne prendre part ni à un
débarquement ni à un bombardement. L'in-
tention est bonne, mais sera-t-il possible de
s'y conformer ? La France, et l'Europe avec
elle, s'est placée entre le ridicule et l'odieux ;
nous couvrir de ridicule, telle est désormais
notre unique ambition.

Tout autre espoir nous est interdit, tant la
diplomatie républicaine a sottement manœuvré.

Les autres puissances, dira-t-on, sont
comme nous placées en face du même di-
lemme. C'est possible, mais plusieurs d'en-

tre elles ne reculeront pas devant l'odieux,
d'où sortira l'utile ; pour nous, l'odieux se-
rait fécond en ruines. Une guerre amenée
par un Gambetta, dirigée par un Farre, se-
rait une série inévitable de désastres.

Il faut, suivant l'expression du corres-
pondant du Monde en Allemagne, ou que M.
Gambetta cesse de gouverner la France, ou
que la France se prépare à la guerre.

Non pas à la guerre contre les Albanais,
mais à la guerre contre l'Allemagne.

Le Sultan, qui vient de prendre une atti-
tude si fière vis-à-vis de l'Europe coalisée,
ne l'a pas fait sans être encouragé par un
puissant ami. La puissance qui, en ce mo-
ment, est la plus influente au Palais impé-
rial, c'est l'Allemagne. Croit-on que c'est dans
un but philanthropique que M. de Bismark
a envoyé au secours de la Turquie des nuées
d'administrateurs et d'officiers ?

Que le feu prenne ici ou là, qu'il soit mis
par Pierre ou par Paul, il importe peu ; le
baril de poudre n'en sautera pas moins.

On avait d'abord parlé d'une guerre entre
la Russie et l'Autriche ; mais, d'après le
Standard, ces deux puissances se seraient en-
tendues ; la Russie prendrait Constantinople
et l'Autriche Salonique. Et l'Allemagne,
que prendra-t-elle ? Cet accord, s'il est con-
clu, lui assure la neutralité de la Russie.
Elle peut donc se retourner tout entière du
côté de l'Occident. La France n'a qu'à se
tenir sur ses gardes.

Dans le conseil des ministres qui s'est
tenu jeudi, à Londres, et qui s'est ajourné
à aujourd'hui samedi, 2 octobre, il a été dé-
cidé que la question de Dulcigno et celle de
la rectification des frontières monténégrines
seraient indéfiniment ajournées.

Le correspondant spécial de Londres du
Grand Journal écrit à ce sujet :

« La question orientale se pose, à nou-
veau, tout entière, avec une acuité qui ne
permet plus l'emploi de palliatifs temporai-
res. La Sublime-Porte soutient la thèse de
la nullité absolue des décisions prises dans
la Conférence de Berlin, où elle n'a pas été

représentée. Musurus-Pacha, ambassadeur
de S. H. le Sultan, à Londres, a fait agréer,
en principe, l'idée d'une nouvelle Conférence
de Berlin, conférence à laquelle serait con-
voquée la Turquie, et qui, réunie vers le 15
novembre, aurait pour mission de terminer
les différends actuels avant le 1^{er} janvier
1881. La Russie seule fait aujourd'hui quel-
que opposition à ce projet. »

On télégraphie de Raguse, 1^{er} octobre :

« Démonstration définitivement aban-
donnée. Les escadres regagnent leurs mouil-
lages d'hiver. »

« Dès hier soir, tous les officiers descen-
dus à terre ont rejoint leurs bords. »

« Une partie de la flotte appareille au-
jourd'hui. »

« Le brouillard empêche de distinguer les
mouvements des cuirassés. »

« Le consul anglais de Scutari, M. Kir-
by-Greed, qui est ici, assure que la flotte va
seulement chercher un meilleur mouillage
pour se mettre à l'abri du mauvais temps
qui commence à devenir dangereux pour les
grands cuirassés ; mais je tiens de source
certaine que ce n'est qu'un prétexte ; les es-
cadres s'en vont pour ne plus revenir. »

Voici une note que publient plusieurs
journaux officieux et qui ne laisse pas en-
tendre que tout soit fini :

« Le bruit qui a couru du rappel des
vaisseaux français de l'Adriatique est inexact.
Le gouvernement français est très-décidé à
ne pas se séparer du concert européen, tout
en gardant l'attitude réservée qu'il a montrée
jusqu'à présent. »

On assure que M. Tissot aurait fait, par
ordre de M. Barthélemy Saint-Hilaire, une
démarche directe auprès du Sultan pour
obtenir que le gouvernement de la Porte in-
vitât Essad-Bey, ambassadeur nommé à
Paris, à se rendre à son poste dans les pre-
miers jours du mois d'octobre.

Le Sultan aurait répondu d'abord d'une
façon évasive et le grand-vizir à qui M.

Tissot se serait adressé ensuite aurait ré-
pondu par une fin de non recevoir.

Le Temps annonce que notre ministre des
affaires étrangères doit recevoir ce soir lord
Lyons, ambassadeur d'Angleterre, qui arrive
de Londres, et qui doit transmettre à notre
gouvernement les décisions du cabinet an-
glais.

Le bruit court que le gouvernement otto-
man, d'accord avec l'Allemagne, serait dé-
cidé à faire occuper les Balkans.

Le Soleil croit savoir que le gouvernement,
relativement à l'exécution des décrets, vou-
drait procéder, pour les autres congréga-
tions, autrement qu'il ne l'a fait pour les
Jésuites. Cette fois, on ne prévient pas
d'avance les intéressés ; on chercherait à les
surprendre en se rendant chez eux à l'im-
proviste. De cette façon, les congrégations
ne pourraient pas préparer leurs protesta-
tions.

Veut-on savoir avec quel respect les jour-
naux républicains parlent du ministère de
la R. F. ? Qu'on en juge ! Il s'agit d'une in-
terpellation, à la rentrée des Chambres, sur
l'envoi de notre flotte dans l'Adriatique. La
Vérité explique ainsi que ce serait bien inu-
tile :

« Quel député serait assez abandonné des
dieux pour interpellé sérieusement M. Ferry
sur quoi que ce soit ? Quelle majorité serait
d'assez méchante humeur pour se fâcher
contre M. Ferry ? C'est un premier comi-
que ; on ne se fâche jamais contre un pre-
mier comique, à moins qu'il ne soit pas
drôle, et M. Ferry sera drôle, comptez-y. »

Il parlera sans cesse à la cantonade ;
qu'on l'interroge sur la politique extérieure,
il répondra : « La politique extérieure ? con-
naiss pas. Est-ce qu'il y a une politique exté-
rieure ? Après tout, c'est bien possible, mais

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE MESNIL-AU-BOIS

(Suite.)

Comment avait-il pu savoir mon accident, mon
séjour au Mesnil ? C'est encore un mystère pour
moi.

Il y avait environ dix jours, j'avais envoyé l'un
des valets de la ferme chercher ma malle au Havre.
Peut-être mes amis avaient-ils fait jaser ce garçon.
Peut-être avaient-ils cru devoir avertir mon cher
oncle que, naufragé sur la côte normande, j'avais
été recueilli, j'étais soigné par une jeune et jolie
fille. Or, il n'en fallait pas davantage pour faire
immédiatement accourir M. Maniquet.

Toi dois t'en souvenir l'idée fixe de cet ambi-
tieux bourgeois fut toujours de me faire épouser
sa fille, et tel était son calcul : Ma sœur s'était
appelée madame la vicomtesse de Fontanelle, il
fallait qu'à son tour ma chère Anastasie change en
Fontanelle son affreux nom de Maniquet et me
fasse des petits-fils vicomtes !

L'espérance de mon cher oncle se basait sur la

prodigalité avec laquelle je dépensais mon mince
héritage, et sur le gros chiffre de sa propre fortune.
Le bonhomme est trois ou quatre fois millionnaire.

Il comptait, en second lieu, sur les attrait de
ma cousine Anastasie, à laquelle il a fait donner à
l'avance une éducation aristocratique, et qui, dès
l'âge de dix ans, se mourait d'envie de devenir
vicomtesse.

La dernière fois que nous nous sommes rencon-
trés, il y a dix-huit mois de cela, c'était encore une
petite pensionnaire, ni trop bien, ni trop mal, avec
un grand cou maigre et des engelures à tous les
doigts, mais déjà prétentieuse et coquette en
diable : une digne élève de M. son père.

Qu'est-elle devenue depuis lors ? Je l'ignore
complètement et m'en soucie fort peu, bien que,
je le présume, elle ait dû se mettre en grands frais
et passer par de rudes épreuves, afin d'arriver à la
conquête du titre rêvé. La dernière présentation
ne lui avait pas été favorable : elle s'était rendu
cette justice. De son côté, M. Maniquet avait
très-bien compris que c'était une exhibition
manquée. Une éclipse totale s'en est suivie ; mais
mon cher oncle n'a nullement renoncé à sa marotte.
Il a fait remettre sa fille à neuf, voilà tout.

Tu dois comprendre maintenant son empresse-
ment. Juste au moment où le chef-d'œuvre était
paracheté, où je ne pouvais manquer cette fois
d'être ébloui, il avait eu connaissance de mon

aventure, et dans cette aventure il y avait une
héroïne de roman : tu juges !

Aussi, dès que j'eus aperçu le petit papa Mani-
quet, dès que, reportant mes regards vers Bernardine,
j'eus analysé cette fois les divers sentiments
qui se combattaient sur son visage, je compris
aussitôt tout ce qu'avait pu dire mon cher tuteur,
et bien résolu à lui signifier immédiatement ma
volonté, je repris ainsi la parole :

— Relevez la tête, Bernardine, et que le sourire
vous revienne. Jacques, ne me regardez pas ainsi.
Et vous, mon cher oncle... j'en suis bien fâché
pour Anastasie, mais votre indiscretion elle-même
me dispense de tout ménagement : voici la vicom-
tesse de Fontanelle !

Et d'une main enlaçant Bernardine, de l'autre
main je la présentais à M. Maniquet.

Te rappelles-tu ces diabolins à faces grotesques,
qui sautent hors de leur boîte aussitôt qu'on l'ou-
vre, et qui nous faisaient tant rire dans notre
enfance, après nous avoir tout d'abord fait si
grand-peur ? Oui, n'est-ce pas ? Eh bien, je ne
saurais mieux comparer le Maniquet qu'à ces
diabolins-là.

Il avait spontanément bondi en arrière, la bou-
che béante, la face écarlate et les yeux démesuré-
ment ouverts. Son gros ventre haletant faisait
sonner à ses breloques une sorte de tocsin déses-
péré, et sa perruque elle-même, prenant part à

son émotion, s'était hérissée.

— Mais... put-il articuler enfin, mais Anastasie
a un million de dot !

— Eût-elle en dot tous les trésors du monde,
repartis-je superbement, j'aime Bernardine !

Les bras de mon cher oncle tombèrent à ces
mots, et son front s'inclina consterné.

Ne va pas croire au moins qu'il s'avouât encore
désarçonné de son dada favori ! Non, non... le
vieux tétu ne songeait qu'à trouver un biais, qu'à
gagner du temps ; et lorsque Bernardine et moi
nous nous fûmes rapprochés de lui, lorsque nous
l'eûmes fait asseoir :

— Mademoiselle, dit-il, ne voyez pas en moi un
ennemi. Roger, je ne contrarierai pas ton inclina-
tion, je la comprends ; et si, par sa persistance,
elle mérite mon approbation, cette approbation
toute paternelle... eh bien, je te la donnerai.
Mais...

À ce mais de mauvais augure, je dressai l'oreille,
et plus attentivement encore j'écoutai le vieux
renard.

Il poursuivit :

— Mais en bonne conscience, tu ne peux pas
exiger que je consente, séance tenante, à un ma-
riage aussi disproportionné... Ne voyez rien d'of-
fensant pour vous dans ce mot, mademoiselle ;
c'est à vous surtout que j'ai l'honneur de m'adres-
ser, c'est à votre délicatesse... c'est dans votre

ce n'est pas mon affaire. Vous comprenez, c'est pour rire que je suis président du conseil. Un peu de patience. Je vais appeler mon compère ; et, se tournant vers la coulisse, il cria : « Ohé ! Constans ! »

« Ohé ! Barthélemy ! »
Qu'on interroge M. Ferry sur la politique intérieure, il répéta le même jeu et cria : « Ohé ! Constans ! »

Quant à croire que Constans ou Barthélemy répondront, ce serait une chimère. Ils feront les trois saluts de rigueur, aligneront quelques banalités bien senties et s'éclipseront. Ils n'ont pas d'opinion, pas de plan, pas de système. Ils sont à la merci du souffleur et restent muets si le souffleur se tait. Rien qu'en les voyant paraître, les curieux retireront leurs questions, sachant bien qu'ils sont vides quand la pensée d'un autre ne les habite pas.

Si, par un hasard extraordinaire, quelque vote hostile venait à les frapper, ils ne s'en porteraient que mieux. Ils ont été placés à la tête des affaires pour avaler tous les désagréments, toutes les avanies parlementaires, de même que, sous l'état de siège, les gérants de journaux ont pour mandat de vivre en prison.

LE 29 SEPTEMBRE 1880.

Les journaux de Paris et de la province signalent à l'unanimité que l'anniversaire de la naissance du comte de Chambord a été célébré partout avec un entrain extraordinaire.

Dans toutes les cathédrales, les églises et les chapelles, des messes ont été dites et la foule des assistants y a été fort nombreuse.

L'Union, en parlant des cérémonies religieuses de Paris, ajoute :

« Ce qui les caractérisait, c'était le concours d'une multitude de nouveaux adhérents à la cause de la Monarchie légitime. Combien d'hommes nous étaiet hier encore hostiles ou indifférents, qui, éclairés par les événements, étaient venus ce matin prendre place au milieu de nous et s'associer à nos vœux et à nos prières ! Il y a dans ce mouvement des esprits et des cœurs vers la Royauté un puissant motif d'espérance. — Ayons confiance ! — nous célébrons aujourd'hui la fête de la fidélité ; bientôt, tout nous donne cet espoir, nous célébrerons la fête du triomphe. »

Partout aussi des adresses envoyées à M. le comte de Chambord ont recueilli un grand nombre de signatures.

Le moniteur officiel de l'opportunisme s'évertue à railler les manifestations qui s'élevaient un admirable ensemble, de tous les points du territoire français, en faveur de l'auguste héritier de la maison de Bourbon. Au silence dédaigneux du passé, succèdent les railleries, c'est de bon augure. N'est-ce point une preuve que nos adversaires politiques, la conscience chargée des violences despotiques et odieuses de leur campagne contre le catholicisme, se préoccupent de leur avenir, de leur propre intérêt. Il s'agit de votre avenir, de votre bonheur ! Trop de précipitation pourrait le compromettre... Vous me comprenez, n'est-il pas vrai ?... Il vous faut une garantie sérieuse... j'ai de l'expérience, voyez-vous bien... et... et...

Le cher oncle commençait à s'embarbouiller. Fort heureusement pour lui, Bernardine elle-même intervint :

— Expliquez-vous sans crainte, monsieur, dit-elle... expliquez-vous.

— Et brièvement !... et catégoriquement ! ajoutai-je avec une certaine impatience.

Mon machiavélique tuteur nous regarda tour à tour. Puis, afin de se donner une contenance, il ouvrit sa tabatière d'or, et, tout en massant une prise, à l'absorption de laquelle il ne songeait nullement :

— Mes enfants ! reprit-il d'un ton cauteleux, mes pauvres enfants, c'est dur ce que je vais vous demander là ; mais enfin, il le faut... croyez-moi... il le faut !

— Parlez donc ! ne pus-je me défendre de lui crier. Que demandez-vous ?

— Je demande que Roger quitte immédiatement avec moi le Mesnil, et durant six mois voyage... en Italie, en Allemagne, où bon lui semblera... Quant à ce détail, je lui laisse liberté tout entière.

— Je vous remercie bien, fis-je ironiquement ; après ?

cupent du mouvement de l'opinion publique qui s'opère, lentement peut-être, mais sûrement, contre eux et en faveur de la Monarchie nationale ?

Vous voyez ce qui se passe en province : Jamais Lyon n'avait été témoin d'une manifestation royaliste aussi belle, aussi importante que celle de dimanche ! Jamais il ne s'était rencontré, depuis soixante ans, autant de citoyens organisant spontanément dans toutes les villes de France, jusque dans des centres peu importants, comme Lunel et autres chefs-lieux d'arrondissement, des banquets fraternels où les légitimistes de toutes classes s'associent dans un même élan d'espérance et d'enthousiasme !

Plus que jamais le nom de M. le comte de Chambord est sur toutes les lèvres ; plus que jamais les révolutionnaires s'occupent du rôle que la Providence lui réserve ; plus que jamais, par leurs fautes, par leurs attentats, ils poussent la France à l'appeler de tous ses vœux.

Plusieurs journaux ont annoncé que M. Gambetta prononcerait, à l'occasion du concours régional de Cahors, dont il a accepté la présidence, un grand discours dans lequel il essaierait de répondre aux attaques dirigées contre sa politique.

On nous annonce que le président de la Chambre n'attendrait pas l'ouverture de ce concours, qui ne doit avoir lieu qu'en 1881.

C'est à propos de la discussion du rapport de M. Deusy, sur les comptes de 1874, qui sera mis à l'ordre du jour quelque temps après la rentrée, que M. Gambetta prendra la parole.

Cette discussion, qui ne manquera pas d'intérêt, amènera certainement à la tribune M. Paul de Cassagnac, qui ne laissera pas échapper l'occasion d'imputer aux hommes du 4 Septembre les conséquences de la guerre désastreuse de 1870-71 et le démembrement de notre territoire.

C'est à la suite de l'intervention du député bonapartiste que M. Gambetta cèdera le fauteuil présidentiel et s'efforcera, dans un discours à effet, de retourner l'opinion publique qui semble l'abandonner chaque jour davantage.

On annonce que, le mois prochain, M. Clémenceau prononcera à Marseille un grand discours dans lequel il dévoilera la politique opportuniste.

Un punch a été offert à M. Bouchet, député, par le syndicat des cochers de voitures de place de Marseille. Un membre du syndicat ayant attaqué la conduite politique de M. Gambetta, M. Bouchet a défendu le président de la chambre, en disant que M. Gambetta ne peut pas prendre la direction d'un ministère, puisqu'il n'a jamais été appelé à former un cabinet.

Nous apprenons que la démission de M.

Desprez, que nous avons été des premiers à annoncer, est aujourd'hui définitive. Elle a été officiellement annoncée au nonce apostolique à Paris et au cardinal Nina, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

On avait pensé à M. Decrais pour remplacer M. Desprez à Rome ; mais on s'est arrêté devant cette considération que M. Decrais est protestant.

Nous croyons savoir qu'il est question de M. de Moüy pour aller remplir ce poste important qui exige, outre une grande connaissance des affaires ecclésiastiques, la finesse diplomatique et le tact de l'homme du monde.

LES RÉVOLUTIONNAIRES OFFICIELS.

On nous communique les renseignements suivants qui jettent une certaine lumière sur le développement des idées révolutionnaires depuis quarante ans :

Au mois de mars de cette année, s'est constituée, avec autorisation du ministre de l'intérieur, une nouvelle loge maçonnique qui vient de prendre le nom de *Grande loge Ecosaise*. Elle a déjà attiré à elle plusieurs autres loges, et elle est en voie de propagande très-active à l'étranger comme à l'intérieur.

Considérant l'ancien conseil du *Grand Orient* comme stationnaire, elle a levé le drapeau de la lutte... et quelle lutte ! La lutte de la *libre-pensée* contre ce qu'elle appelle *serve-pensée*.

Nous avons eu dans les mains les bulletins qu'elle publie chaque mois. Pour que la pensée soit plus libre, elle efface de son symbole les deux articles qui sont la base de toute société morale : la croyance à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme.

Pour elle, l'Eglise catholique est le représentant de la *serve-pensée*, et par conséquent contre elle doivent tourner tous les efforts.

Les grands moyens de propagande sont l'école et la presse. Elle a établi dans ce but, singeant la propagande catholique, le sou des écoles.

C'est à ses adeptes qu'on donne les places et les emplois les plus importants de l'Etat. La guerre à l'Eglise catholique est donc jurée.

D'ailleurs, le programme de la *loge Ecosaise* ne date pas d'hier. Il est bon de rappeler ce qui a été décidé dans une réunion des grands chefs maçonniques des différents pays de l'Europe, qui eut lieu dans le vieux temple de la franc-maçonnerie à Genève, l'an 1836, dans le mois de février.

Tout ce qui se passe depuis ce temps-là en Europe n'est que l'application du plan qui fut alors adopté.

Le but déclaré fut le triomphe de la libre-pensée et la destruction de toute forme positive de religion.

Les moyens choisis pour y parvenir étaient :

Remuer les peuples par les deux idées d'unité nationale et de libertés constitutionnelles ; abattre le pouvoir temporel des papes et les puissances catholiques, introduire l'es-

prit de démagogie dans le clergé — les vieux catholiques en sont un produit ; — favoriser la propagande protestante comme moyen de transition au rationalisme.

Par le chemin déjà fait, on peut juger où nous allons.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Un vol des plus audacieux a été commis l'avant-dernière nuit, au café de la Paix, au préjudice des garçons.

Le voleur est un pick-pocket de profession. Il a dû fréquenter l'établissement plusieurs jours à l'avance, étudier les habitudes des propriétaires et des employés et examiner les modes de clôture ; il a pu voir le tiroir du comptoir, celui où les garçons plaçaient le produit de leurs ventes, etc., etc. Jeudi soir, il se sera vraisemblablement retiré dans le cabinet d'aisances, aura attendu la fermeture et que maîtres et employés de la maison fussent entrés dans le premier sommeil pour sortir de son repaire. Alors il a allumé une bougie dont les restes ont été retrouvés et a travaillé à son aise. Il s'est d'abord assuré la retraite en ouvrant la porte sur la rue du Portail-Louis.

Muni de ciseaux, tourne-vis, vilebrequin, mèches, etc., il a perforé dans le pourtour des serrures le devant des tiroirs et les a inspectés. Celui des propriétaires, M. Grellet et Mignon, ne contenait qu'une pièce de 5 francs ; la caisse des garçons s'élevait à 860 francs : c'est là le beau de son opération.

Notre voleur, en homme expert, a laissé la petite boîte qui aurait pu le compromettre et n'a dérobé aucune pipe, aucun des objets qui étaient à sa disposition.

La police fait des recherches actives ; espérons qu'elles ne resteront pas infructueuses.

Une tombola est organisée pour désintéresser les victimes de la perte que leur cause ce vol audacieux.

Un décret en date du 28 septembre porte que le chocolat et les fruits confits au sucre, importés et originaires de l'Algérie et autres colonies ou possessions françaises sont admis aux mêmes droits que les produits similaires des pays auxquels la France est liée par des traités de commerce. Les fruits confits au sucre et les chocolats fabriqués en Corse sont également admis aux droits du tarif conventionnel. Ces dispositions seront appliquées à dater du 1^{er} octobre 1880.

Parmi les améliorations dont les Compagnies des chemins de fer ont pris l'initiative, on peut citer le chauffage des wagons. Autrefois, les voitures de 1^{re} classe étaient seules chauffées ; depuis plusieurs années, celles de 2^e et de 3^e classes le sont comme celles de 1^{re}, toutes les fois que la longueur du parcours rend cette amélioration nécessaire.

Un autre progrès, inspiré par un sentiment de sollicitude pour les classes pauvres, va se réaliser : c'est l'installation, plus humaine, des voyageurs en 3^e classe. On sait que, dans les wagons de 3^e classe, les banquettes ne sont pas rembourrées ; on est assis sur le bois des banquettes. Les Compagnies étaient dans leur droit absolu en n'offrant aux voyageurs que ces sièges peu confortables, car elles ne sont tenues, par leur cahier des charges, que d'avoir simplement des véhicules couverts et fermés à vitres. Nous sommes donc heureux de signaler que déjà deux Compagnies de chemins de fer, celles d'Orléans et de Lyon, ont résolu de faire garnir les banquettes des 3^e classes ; comme cette partie du matériel roulant est très-considérable et que l'exécution de la mesure projetée représente une forte dépense, on commencera par appliquer cette amélioration aux voitures qui entrent dans la composition des trains à longs parcours, et sa généralisation se continuera régulièrement.

Exemple des nouvelles fantaisistes que fait circuler la presse parisienne. On lit dans le *Soleil* :

« M^r Freppel, évêque d'Angers, accomplit en ce moment un voyage dans le Nord ; il s'est arrêté vendredi à Amsterdam, se proposant de visiter ensuite les principales villes de l'Allemagne y compris Berlin. »

— Au bout de ces six mois d'épreuves... nécessaires !... si Roger persiste encore dans son intention de vous épouser, mademoiselle, je m'engage... et sur l'honneur !... à vous servir de premier témoin. Mais si, au bout de ce laps, le vicomte de Fontanelle, éclairé par le temps, par la réflexion, par...

— Dispensez-vous de la péroraison, interrompit-je enfin ; je refuse !

— Mais moi, j'accepte, dit tout à coup Bernardine.

— Comment ! vous voudriez... ?

— Je l'exige !

Et comme, sur ce mot, la passion allait m'emporter :

— Permettez-moi d'achever, reprit-elle. Je vous en supplie, Roger. Six mois d'absence ne me changeront pas, soyez-en certain. Obéissez donc à votre oncle, et partez. Il est de mon devoir de lui prouver que ce n'est ni par ambition ni par intérêt que je deviendrais votre femme... Si vous ne reveniez pas au Mesnil...

Et comme j'allais l'interrompre :

— O mon Dieu ! fit-elle, tout est possible... et d'avance je vous pardonne ! Mais si j'entre dans votre famille, ce sera du moins la tête haute, et tous ceux qui me repousseraient aujourd'hui me tendront alors la main. M. votre oncle a décidé ment raison, Roger. Partez avec lui dès ce soir... je vous en supplie... je le veux !

Il y avait eu tant de touchante simplicité, tant d'émotion tendre et fière, tant de vraie noblesse, mais aussi tant d'inébranlable résolution dans ces paroles, que moi-même j'inclinai la tête, et je me tus.

— Bien... bien, mon enfant ! dit la tante Rose. Jacques essaya furtivement une larme.

Pétronille eut un geste, une moue, qui signifiait bien clairement : Si jamais pareille chance m'arrivait, je ne ferais pas tant la délicate.

Quant à M. Maniquet, il aspira lestement sa prise, et, d'un air joyeux, conclut ainsi :

— Mademoiselle, vous êtes un ange !

Une demi-heure après, nous nous meltions tous les deux en route.

Mais, avant de partir, je m'étais approché de Bernardine, et je lui avais dit :

— N'en doutez pas, Bernardine... oh ! je reviendrai !

— Dans six mois, me répondit-elle, jour pour jour, à la même heure, à la même place où vous m'avez dit : Je vous aime... j'attendrai !... Ce furent là nos adieux.

L'oncle Maniquet ne les remarqua même pas. Tout entier à sa recrudescence d'espoir, il était déjà remonté dans la voiture qui devait m'emporter loin du Mesnil ; il se frottait les mains d'aise, et, j'en suis bien certain, il se disait à part lui :

— Anastasie sera vicomtesse !
(A suivre.) CHARLES DESLYS.

Tout cela est de pure invention, dit l'Union de l'Ouest.
Vendredi, M^r Freppel arrivait à Angers, revenant de l'Alsace. Dimanche, il présidait, dans sa cathédrale, à l'office solennelle de la fête patronale de saint Maurice. Mardi, dans la chapelle de l'évêché, il donnait la bénédiction nuptiale à M. le marquis de Kergos et à M^{lle} Madeleine de la Guesnerie. Le Soleil peut être sûr maintenant que M^r Freppel n'est pas sur la route de Berlin passant par Amsterdam.

FONTEVRAULT.

Lundi 4 octobre 1880. FÊTE PUBLIQUE.
— Inauguration du Gaz. — Concours de beurre, œufs et poulets. — Tir à la Carabine. — Bains russes. — Barbotage. — Course à la Gamelle. — Course au Cochon. — Mât de Cocagne. — Ballon grotesque. — Feu d'artifice. — Feux de Bengale. — Retraite aux Flambeaux en musique.

Tours.

70^e Régiment Territorial d'infanterie. — École de tir. — Demain dimanche, de 8 heures 1/2 à 10 h. 1/2 du matin, tir à 400 mètres, au Menneton. Le concours commencé au tir du 19 septembre, qui sera terminé le 17 octobre, sera continué au tir de demain. Le prix sera donné le 17.

Mercredi soir, la voiture qui fait le service de Parthenay à Niort a versé entre Secondigny et Champdeniers. La voiture a été brisée, les voyageurs n'ont eu aucun mal.

Chronique Théâtrale.

Judi soir, la nouvelle troupe lyrique de M. Boulanger a débuté au théâtre d'Angers, devant une salle comble, par le Barbier de Séville et le Chalet. Le Patriote parle avec éloges de MM. Mercier, Géraizer, Boyer, Larose et M^{lle} Lefranc dans la première pièce, de M^{lle} Lurie et M. Lambert dans la seconde. Voici ce que notre confrère dit de la première chanteuse :

« M^{lle} Lefranc, qui se présente très-gracieusement en scène et qui sait s'y tenir, était visiblement émue, et cela se comprend, peut-être plus émue encore que M. Mercier.

La voix de la cantatrice est visiblement un peu faible dans le médium, mais dès qu'elle dépasse la ligne, elle prend une éclatante revanche, car elle sonne très-pure, très-limbée, les paroles arrivent à l'oreille claires, précises, accentuées, et les notes brillent comme ces pierres à facettes que traîne dans son cours un ruisseau limpide. Le public a beaucoup apprécié M^{lle} Lefranc qui, au d'ailleurs déjà acquiescé, malgré son jeune âge, un très-joli grade dans la carrière artistique, elle a généralement plu, et les spectateurs ne lui ont pas refusé les applaudissements qu'elle méritait.

L'Étoile, de son côté, parle en ces termes de la représentation :

« Jeudi soir, le nouveau directeur du théâtre d'Angers, M. Boulanger, a présenté au public la nouvelle troupe d'opéra-comique. La salle était bien remplie et ces débuts sont de nature à nous faire espérer une série d'agréables représentations. On donnait le Barbier de Séville, ce chef-d'œuvre de musique bouffe dans lequel Rossini a dépensé tout de verve et d'esprit, et le Chalet, ce bouquet de mélodies toujours fraîches et jeunes, malgré le poids des ans. L'air de Figaro, remarquablement chanté par M. Géraizer, a été salué par une salve bien nourrie d'applaudissements. M^{lle} Lefranc, première chanteuse légère, et M^{lle} Lurie, première d'opéra, ont eu leur part de bravos. La basse, M. Boyer, possède une excellente voix qu'il manie avec facilité. Le ténor, M. Mercier, nous a paru manquer d'assurance, mais la première émotion passée, il retrouvera certainement tous ses moyens. En résumé, l'impression générale a été bonne, elle sera encore meilleure dans quelques jours.

« Nous pouvons déjà, sans plus tarder, féliciter M. Boulanger de la troupe formée par lui avec tant de soin. »

Nous lisons dans le premier numéro d'Angers-Revue, journal artistique et littéraire illustré, paru jeudi à Angers :

« Aujourd'hui a lieu l'ouverture du Grand Théâtre.

« M. Boulanger arrive à la direction entouré des sympathies générales.

« Son premier acte a été de s'assurer le concours de l'orchestre de l'Association artistique, qui fait tant d'honneur à notre ville et sans lequel l'exploitation du Grand Théâtre est devenue impossible.

« Avec son initiative, son activité, sa grande habitude des choses du théâtre, cet artiste intelligent nous promet une campagne intéressante et variée.

« Nous souhaitons la bienvenue à M. Boulanger. »

La même publication donne quelques renseignements sur les artistes de la troupe d'opéra-comique. Voici ceux concernant les principaux interprètes du Barbier de Séville, que nous entendrons mardi prochain à Saumur :

« Mercier, premier ténor. — A tenu brillamment son emploi à Montpellier et était sur le point de signer pour Bordeaux, lorsqu'il a cédé aux propositions de M. Boulanger.

« Géraizer, baryton-basse. — Une ancienne connaissance que nous accueillerons avec le plus grand plaisir, beau chanteur, bonne voix, excellent comédien.

« Boyer, basse chantante. — Dont nous avons entendu le frère à l'Opéra, belle voix, chasse de race.

« Larose, deuxième basse. — Quatre ans à Anvers, quatre ans à Rouen, six ans à Reims ; le régisseur doublé de l'artiste.

« M^{lle} Lefranc. — Nous arrive de Bordeaux, où elle tenait avec succès l'emploi de chanteuse légère de grand opéra. »

La campagne théâtrale est également commencée ou va commencer dans les autres villes qui nous environnent.

A Nantes, mercredi soir, pour l'inauguration du théâtre Graslin, restauré, et l'ouverture de la saison théâtrale sous la direction de M. Gravière, on a joué *Mirailles*, de Gounod, et le *Chalet*, hier soir, la *Juive*.

A Tours, il y a une troupe de comédie et opérette, dirigée par MM. Régner et Dugard. Cette troupe a joué depuis dimanche dernier le *Closerie des Genêts*, les *Danicheff* et la *Petite Mariée*.

A Poitiers, l'ouverture de la saison de comédie (direction Doriez) aura lieu demain dimanche par la *Voluse d'enfants*. Parmi les artistes, nous remarquons M. et M^{me} Nitsch, qui faisaient partie l'an dernier de la troupe d'Angers.

Théâtre de Saumur.

Direction E. BOULANGER

MARDI 5 octobre 1880,

OUVERTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE

Le Barbier de Séville

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Castil-Blaze, musique de ROSSINI.

Distribution. — Almaviva, M. Mercier ; — Figaro, M. Géraizer ; — Bazile, M. Boyer ; — Bartholo, M. Larose ; — Pedrille, M. Pascaud ; — un officier, M. Préys ; — Rosine, M^{lle} Lefranc ; — Marceline, M^{me} Martin. — Soldats, musiciens, etc., etc.

Au 3^e acte, M^{lle} Lefranc chantera le grand air de la *Fanchonnette*.

Bureaux, 7 h. 3/4, rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie ; et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Faits divers.

Dans son audience du vendredi 17 septembre, le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc a condamné à deux ans de prison un Prussien âgé de 34 ans, surpris en délit de vagabondage à travers la Bretagne. Il avait été arrêté à Pléneuc.

On ne s'explique pas la présence en France, à l'état apparent de vagabond, de cet Allemand valide et dans la force de l'âge, dit l'Armorique.

Ceux qui sont fous de la *Marseillaise* savent-ils bien que l'air de ce chant révolutionnaire est un air de cantique, et de cantique allemand ? Castil-Blaze a prouvé, dans son livre : *Molière musicien*, tome II, p. 462,

que Rouget de Lisle prit l'air de la *Marseillaise* tout fait à un cantique allemand chanté, dès 1782, aux concerts de M^{me} de Montesson. L'air de la *Marseillaise*, dont on est maintenant si fanatique, nous viendrait donc de l'Allemagne ! Ce serait un chant allemand et non un chant français. Il ne manquait plus à ce chant révolutionnaire qu'une pareille origine.

Une nouvelle et curieuse découverte à porter à l'avoir de Graham Bell, l'inventeur du premier téléphone.

Il s'agit du photophone, que M. Antoine Bréguet décrit dans le dernier numéro de la *Revue scientifique*, et qui n'utilise, paraît-il, aucun fil métallique entre les deux stations en correspondance.

C'est un simple rayon lumineux qui sert en quelque sorte de véhicule à la parole.

Avec le *Photophone*, il suffira de se voir, et cela d'une distance quelconque, pour pouvoir s'entendre.

LA LANGUE DES TAHITIENS.

Il manque à la langue des Tahitiens dix lettres de notre alphabet, et l'absence de ces lettres les oblige à travestir les noms européens.

Ainsi, ils appellent Bougainville, Pontavéri, et le capitaine Cook, Touté.

Ils prononcent le mot de Paris avec la plus grande facilité ; cela tient à ce que le district dans lequel est Papasa, la résidence royale, s'appelle justement Pari. La France se dit Frang.

La langue est remarquable par sa douceur, car elle est surtout composée de voyelles.

Il est intéressant de remarquer à ce propos, de tous les Européens, les Français sont ceux qui peuvent le plus aisément parler et écrire le tahitien.

Il n'en est pas de même des Anglais, qui ont éprouvé des difficultés telles que beaucoup de leurs missionnaires ont été forcés de retourner dans leur patrie, n'ayant jamais pu saisir la prononciation.

Ceux qui l'ont appris le moins difficilement n'ont jamais mis moins de trois ans à la parler à peu près.

Un ancien officier de marine a recueilli, d'après une tradition orale, un court fragment d'une chanson tahitienne. C'est une sorte de refrain populaire, dont voici à peu près le sens, si sens il y a :

« A frapper sur le tambourin, les baguettes finissent par s'user. Yori ! Yori !

« Quand j'ai quitté ma belle, deux étoiles brillèrent au-dessus de ma tête. Yori ! Yori !

« A scier l'arbre, il finit par tomber. Yori ! Yori !

« Je lui ai dit adieu pour toujours, Yori ! Yori !

« A creuser le mont Iobéianou, on finirait par le percer. Yori ! Yori ! »

UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE.

Un pharmacien de Vaucoleurs, M. MARÉCHAL, vient de découvrir un merveilleux remède, le *Spasalgique*, qui enlève instantanément les névralgies et les migraines, les maux de dents et les maux de tête.

Le *Spasalgique-Maréchal*, qui coûte 2 fr., se trouve dans les bonnes pharmacies. — Le dépôt à Saumur est chez M. NORMANDINE.

Nouvelles à la main.

— Eh bien ! Gambetta a-t-il assez bien escamoté Freycinet ?

— C'est vrai ; il s'est rappelé son ancien métier.

— Quel métier ?

— N'était-il pas le plus grand faiseur de Tours ?

— A table.

— C'est de ma récolte, ce bon petit vin-là ; vous ne le connaissiez pas ?

— Si fait.

— Vous en avez déjà goûté ? Où ça ?

— Dans la salade.

Gourmande, mais franche, la petite Jeanne.

On lui demandait hier, au dîner, pourquoi elle n'était sage qu'à table.

— Dame, répondit-elle, parce que, sans ça, on ne me donnerait pas de tout !

Un train en gare de Paris est prêt à partir. Dans un compartiment se trouvent plusieurs chasseurs et un pêcheur à la ligne.

— Messieurs, fait un employé, en s'adressant aux voyageurs, afin de prévenir tout accident, le règlement exige que les armes soient déchargées.

Au même instant on voit le pêcheur enlever discrètement les hameçons de sa ligne !

A la police correctionnelle :

— Femme Barnabé, vous êtes accusée d'avoir jeté sur la tête du plaignant un bassin d'eau sale.

— C'est vrai, monsieur le président ; mais je vais vous dire : j'avais pris monsieur pour mon mari.

On se rappelle, dit le *Grand Journal*, le mot de ce paysan qui, voyant le peintre Français, grand et d'apparence solide, s'écriait :

— Est-il possible, bâti comme cela, de ne pas travailler !

Un paysagiste de nos amis qui profite des derniers beaux jours, nous raconte un amusant pendant à cette histoire.

Il était installé depuis le matin dans un pré, devant une toile qui se couvrait rapidement.

Après de lui passait et repassait, suivant deux vaches en train de paître, une femme hâlée, à l'œil fixe, aux bras ballants.

Elle s'arrêta un instant à regarder son travail, puis, à mi-voix, en haussant les épaules et s'en allant :

— Y a-t-il des gens qui ont des métiers bêtes !

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 1^{er} octobre.

Le marché rencontre des circonstances très-favorables à la liquidation. La hausse du Turc et de toutes les valeurs qui s'y rattachent indique un ajournement des affaires d'Orient. D'autre part, les places allemandes paraissent mieux approvisionnées d'argent. Les cours qu'elles nous envoient sont fermes. A Londres, on constate une reprise de 1/8 sur les consolidés anglais. Enfin, chez nous, les reports, loin de se tendre, s'offrent à leur prix normal sur notre 5 0/0, courtage compris, ils ne dépassent le taux de 5 0/0 net par an.

Les fonds publics sont en général bien tenus : le Russe 5 0/0 1877 à 94.80 ; le Florin d'Autriche à 76.80 ; et notre 5 0/0 à 120 17 1/2.

Ces bonnes dispositions se retrouvent sur nos valeurs de crédit. Il est presque superflu d'insister sur le courant de demandes qui se dirige vers les obligations 3 0/0 et 4 0/0 de la Banque hypothécaire et vers les Bons privilégiés de l'Assurance financière. Ces derniers titres ont déjà largement profité de leur récente admission à la cote officielle.

Il faut noter aussi l'excellent accueil fait aux actions de la Banque de dépôts et d'amortissement. Ces titres introduits sur le marché depuis moins de 15 jours y ont acquis très-vite une vaste clientèle. On cote 552.50 et 553. A ce prix, on est à 100 fr. au-dessous du niveau normal.

La Banque d'escompte est très-ferme aux environs de 820. Elle rapporte encore plus de 7 0/0. La Banque hypothécaire se maintient à 625. Cette fermeté fort remarquée par les capitalistes nous paraît être l'indice d'une hausse prochaine. La Société générale française de Crédit reproduit ses meilleurs cours de 730 à 740. L'extension des affaires sociales assure un important accroissement des bénéfices.

Le Crédit lyonnais reste à 952.50. La Banque de Paris est à 1,110. Le Crédit foncier continue à voir ses cours très-discutés. On va de 1,375 à 1,357.50. Il est difficile de se rendre compte des conditions dans lesquelles va naître et fonctionner le Crédit foncier algérien.

VIVE L'ANJOU !

POLKA CHANTÉE

Paroles de M. A. J. VERRIER, musique de M. X. Dédiée à M. SINEAU, chef de musique au 77^e de ligne.

Nouvelle édition, pour PIANO et CHANT.

Prix : 50 CENTIMES.

En vente, à Saumur, chez M. MERCIER-FISCHER, place de la Bilange.

VENTE PAR SOUSCRIPTION PUBLIQUE

DE 38,000 Actions nouvelles de 500 fr.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : VINGT-CINQ MILLIONS

Les dividendes sont payables les 1^{er} Février et 1^{er} Août

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

Versement en souscrivant... 100 fr.
— à la répartition (du 10 au 20 Octobre)... 200 »
— du 10 au 15 Novembre... 200 »
— du 10 au 15 Décembre... 200 »
— du 10 au 15 Janvier 1881... 200 »
900 fr.

Une bonification de 10 francs par action est accordée aux acheteurs qui libéreront leurs titres par anticipation à la répartition. — Les intérêts sur les versements en retard seront de 6 0/0. Les titres seront remis en échange du dernier versement.

AVIS AUX ANCIENS ACTIONNAIRES.

12,000 actions nouvelles sont réservées — au prix de 800 fr., ou 790 fr. par action libérée à la répartition — par privilège, aux porteurs des 12,000 actions anciennes, à raison de un titre nouveau pour un titre ancien. — Les conditions de la vente sont les mêmes que ci-dessus, excepté que le dernier versement sera de 100 fr. — Pour jouir de ce privilège, les anciens actionnaires devront

produire, à l'appui du premier versement, le titre ancien qui sera rendu estampillé. — Le droit de ce privilège sera épuisé le 9 octobre.

Après neuf ans de preuves d'une prospérité croissante et non interrompue, l'assemblée générale des actionnaires a décidé d'augmenter le capital de la Société, pour le mettre en rapport avec le développement de ses affaires. — Les dividendes distribués jusqu'à ce jour n'ont jamais été inférieurs à 60 francs par action, et les cours des actions indiquent la valeur de cet établissement financier; ainsi elles se négociaient en 1876 à 550 fr., en 1877 à 650 fr., en 1878 à 750 fr., en 1879 à 850 fr.; elles sont aujourd'hui à 950 fr., et elles représentent encore au cours d'émission

Un placement à plus de 6,70 0/0 mais cette hausse est loin d'être à son terme, et l'augmentation du capital devant procurer l'élévation des bénéfices, les souscripteurs ont en perspective des avantages garantis par le passé.

Si les anciens actionnaires profitent d'une partie de la prime, les nouveaux y participent aussi, puisqu'une large part de cette prime reste à la Société, pour s'ajouter aux bénéfices mis en réserve depuis sa fondation.

Les titres anciens étant inscrits à la cote officielle, l'admission des titres nouveaux aura lieu après leur libération.

Les décisions des assemblées générales et les rapports officiels du conseil d'administration, contenant les renseignements les plus étendus sur la situation de la Société, seront envoyés franco à toute personne qui en fera la demande.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE
Les Jendi 7 et Vendredi 8 Octobre 1880

Société Française Financière
18, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Les coupons à échéance d'octobre et les titres facilement négociables le jour de leur réception seront acceptés en paiement sans commission ni courtage.

Les souscriptions peuvent être adressées **DÈS MAINTENANT à la Société Française Financière**. Les actions ainsi demandées avant le 7 octobre seront irréductibles; les autres seront soumises à une réduction proportionnelle.

Un bon Conseil pour tout le monde.



La plupart des maladies qui frappent l'humanité, l'Anémie, le Rachitisme, les Dartres, les Eczémas, la Phthisie, la Goutte, le Cancer, etc., ont pour cause une altération du sang.

Le **ROB LECHAUX**, merveilleuse concentration des principes toniques, rafraîchissants, dépuratifs et iodurés du Cresson, de la Salsepareille rouge, du Quina et de l'éc. d'or, amène, purifie le sang, chasse les principes morbides et les vices impurs causes de maladies; détruit tous les restes des affections spéciales; stimule l'appétit, active la nutrition et la formation des globules rouges du sang, tonifie les fibres et les chairs; donne en quelques jours aux jeunes filles anémiques, aux enfants pâles, chétifs et lymphatiques, les couleurs, les forces et la gaieté; réveille les fonctions vitales; rend la vigueur qui s'enfuit aux convalescents, aux personnes sur le retour et aux vieillards affaiblis; équilibre les éléments du sang et prévient ainsi l'apoplexie et la congestion. — Le fl. 4 fr.; 6 fl. pour 1 cure, expédiés fr. 21 fr. Dép. gén. LECHAUX, Ph^{on}, rue St-Catherine, 164, Bordeaux. Broch. int^o fr. Nombres attestations. Saumur, pharmacie Normandine, et toutes les bonnes pharmacies.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. —	matin	10 h. 30	matin	11 h. 55	matin
8 h. 15	—	7 h. 40	soir	9 h. 10	soir
11 h. 25	—	4 h. 54	—	—	—
1 h. 17	soir	—	—	—	—
4 h. 55	—	—	—	—	—
7 h. 50	—	—	—	—	—

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 40	matin	9 h. 13	matin	9 h. 53	matin
8 h. 35	—	5 h. 17	soir	6 h. 30	soir
12 h. 15	soir	3 h. 50	—	4 h. 28	—
6 h. 45	—	10 h. 47	—	11 h. 30	—

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1^{er} OCTOBRE 1880.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	85 65	» 35	» 1	Crédit Foncier colonial	440	»	»	C. gén. Transatlantique	595	»	»
3 % amortissable	87 60	» 05	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1360	7 50	»	Canal de Suez	1252 50	7 50	»
4 1/2 %	114 96	» 10	» 10	Obligations foncières 1877	360	»	»	Société autrichienne	597 50	»	»
5 %	120 20	» 10	»	Obligations communales 1879	468	2	»	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	520	» 50	»	Obligat. foncières 1879 3 %	465	»	»	Est	391	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	518	» 3	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	735	»	»	Midi	389	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	235	»	»	Crédit mobilier	630	»	»	Nord	393	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	505	»	»	Crédit Foncier d'Autriche	757 50	»	»	Orléans	392 50	»	»
— 1865, 4 %	520	»	»	Est	770	»	»	Ouest	389	»	»
— 1869, 3 %	403 50	» 50	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1425	»	1 25	Paris-Lyon-Méditerranée	390 75	»	»
— 1871, 3 %	398 50	» 1	»	Midi	1057 50	7 50	»	Paris (Grande-Ceinture)	390	»	»
— 1875, 4 %	521	»	»	Nord	1637 50	»	»	Paris-Bourbonnais	349 50	»	»
— 1876, 4 %	521	»	»	Orléans	1260	»	»	Canal de Suez	567 50	»	»
Banque de France	3480	» 5	»	Ouest	840	»	»				
Comptoir d'escompte	955	» 2 50	»	Compagnie parisienne du Gaz	1375	»	»				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS	
3 heures 8 minutes	du matin, express-poste.	3 heures 26 minutes	du matin, direct-mixte.
6 — 45	— (s'arrête à Angers).	8 — 21	— omnibus.
8 — 56	— omnibus-mixte.	9 — 40	— omnibus.
1 — 25	soir, omnibus-mixte.	12 — 40	soir, express.
3 — 32	— omnibus (s'arrête à Angers).	4 — 44	soir, omnibus-mixte.
7 — 15	— omnibus (s'arrête à Angers).	10 — 28	— express-poste.
10 — 37	— omnibus (s'arrête à Angers).		

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

En totalité ou en plusieurs lots,

LA PROPRIÉTÉ DES ROCHES

Commune de Saint-Lambert-des-Levées, près le bourg,

Consistant en :

MAISON DE MAÎTRE, neuve, joignant la levée;
MAISON DE FERMIER et bâtiments d'exploitation, au bas de la levée;
Jardins, terres labourables et prés; le tout en plusieurs grandes pièces distinctes, près les maisons.
S'adresser audit notaire. (501)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Ensemble ou séparément,

MAISON DE MAÎTRE AVEC GRAND JARDIN

Près la levée de Saint-Florent à Saumur, canton du Bois-Brard, près Moc-Baril.

Près l'adite maison, VIGNE, sur la levée, à l'angle d'un chemin du Bois-Brard.
S'adresser audit notaire. (500)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication volontaire,

A Saumur, en l'étude et par le ministère de M^e MÉHOUSAS, notaire,

Le dimanche 10 octobre 1880, à midi.

1^{er}. UNE MAISON, sise à Saint-Lambert-des-Levées, au canton de l'Oie-Rouge.
2^e. Et UN MORCEAU DE TERRE en jardin et ouche, appartenant à la maison, contenant 44 ares.
Voir les placards pour plus amples détails.
S'adresser, pour traiter, à M^e MÉHOUSAS, notaire. (573)

A VENDRE

PLANT DE VIGNE ROUGE ESPÈCE GROLEAU

Dix francs le mille, produisant à deux ans de plantation. Deux hectolitres à l'are, en plein rapport, exempt de maladie.
S'adresser à M. Yvon père, rue du Roi-René, n^o 16, à Saumur.

Etude de M^e ROGERON, notaire à Nueil.

A VENDRE

A L'AMIABLE, En totalité ou par parties,

UNE MÉTAIRIE

Située communes de Cléré et de Passavant (Maine-et-Loire),

Dite la **MÉTAIRIE**

DE LA

HAUTE-COUDRAIE

D'une contenance de quarante-neuf hectares vingt-deux ares vingt-cinq centiares, ci... 49 h. 22 a. 21 c.
S'adresser, pour tous renseignements et traiter, audit M^e ROGERON, notaire. (594)

Etudes de M^e ROGERON, notaire à Nueil (Maine-et-Loire), et de M^e VANDANGEON, notaire à Argenton-le-Château (Deux-Sèvres).

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MÉTAIRIE

Située à Etusson (Deux-Sèvres),

Appelée la

GRANDE-MÉTAIRIE-DU-BOURG

Contenant quarante-sept hectares, ci... 47 hect.
S'adresser, pour tous renseignements et traiter, soit à M^e ROGERON, dépositaire des titres de propriété, soit à M^e VANDANGEON. (590)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

MAISON

Située à Saumur,

RUE DE LA TONNELLE,

Actuellement occupée par M. Courtet, négociant.

S'adresser à M. COURTET. (553)

CHAPELLERIE

Ouverture d'un atelier pour la réparation, la transformation et la remise à la mode de toutes espèces de chapeaux : paille et feutre.
M. GATINOIS, rue Saint-Jean, n^o 16, au premier. (566)

ROUSSEAU, RENÉ

Messager au Puy-Notre-Dame, Successeur de SALOMON-RENARD, Descend Hôtel d'Anjou, le mercredi et le samedi.

Etudes de M^e COURTOIS, notaire aux Rosiers-sur-Loire, et de M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clement-des-Levées.

BELLE VENTE MOBILIÈRE APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 17 octobre 1880, à midi, et jours suivants, en une maison sise au bourg des Rosiers, rue Nationale, où est décédée M^{me} veuve Delaporte-Boutin.

Il sera, par le ministère de M^e Courtois, notaire aux Rosiers, assisté de M^e Degrez, notaire à Saint-Clement-des-Levées, procédé à la vente aux enchères publiques du mobilier dépendant, tant de la communauté d'entre M. et M^{me} Delaporte-Boutin, que des successions de M. et M^{me} Delaporte.

On vendra :

Lits, chaises, coiffes, matelas, traversins, commodes antiques et autres, tables de salle à manger, tables de jeux, armoires antiques, fauteuils; grande quantité de linge, belle argenterie, vins vieux en bouteilles, rouges et blancs, vaisselle, batterie de cuisine en cuivre, etc., etc.; Bois de chauffage, bouteilles vides, etc., etc.

On paiera comptant, et 10 0/0 en sus.

Attendu l'importance de la vente, le public est prévenu qu'elle continuera les dimanche et lundi de chaque semaine. (594)

A VENDRE

UN CAMION

N'ayant presque pas servi. S'adresser à M^{me} TIREBOIS, au kiosque, place de la Bilange.

VIN VIEUX ROUGE (1877), côtes du Rhône, dépt du Gard, garanti conforme à l'échantillon. 230 litres, contenance exacte; 135 fr. pris en gare de Saumur.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon pôtage le **Tapoca** de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.
A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARBEAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

LOSANGE PURGATIF

GANGE PURGATIF



Très facile à prendre, sans causer ni coliques, ni douleurs, ni constipation.
Ph^o TRICOT, rue des Saints-Pères, 39, Paris.
Les deux purgatifs, 1 fr. 20; par la poste, 1 fr. 35.
Se trouve dans toutes les pharmacies.

ON DEMANDE DES COURTIER

pour les abonnements à un journal financier, agricole et commercial. Bonnes remises. S'adresser au bureau du journal.

UNE DAME mande un emploi

Elle est apte à tous les travaux d'aiguille pour vêtements d'homme et de femme, peut tenir des écritures, et garder des enfants et des malades.

Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

GAZETTE DE PARIS

Le plus grand des journaux financiers.

NEUVIÈME ANNÉE

PAR AN

4 FRANCS

ABONNEMENTS D'ESSAI

2^e Fr. Première Année

Prime Gratuite

LE BULLETIN AUTHENTIQUE

des TIRAGES FINANCIERS et des VALEURS à LOIS

PARAISSENT TOUS LES 15 JOURS.

Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.

ENVOYER MANDAT-POSTE ou TIMBRES-POSTE

59, Rue Taubout — Paris

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guerison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteaurose. Traitement gratuit pour les pauvres.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte in-4° avec gravures inédites (formant deux beaux volumes chaque année).

ABONNEMENTS : PARIS : 1 An, 6 fr.; 6 Mois, 3 fr. DÉPARTEMENTS : 1 An, 8 fr.; 6 Mois, 4 fr. POUR L'UNION POSTALE : 1 An, 8 fr. 50.

PARIS : 10 centimes le numéro.

DÉPARTEMENTS : 14 centimes le numéro.

QUARANTE-QUATRE VOLUMES SONT EN VENTE

Le volume broché, Paris, 3 fr.

Départements, 4 fr.

La collection du *Journal du Dimanche* renferme les meilleurs ouvrages des écrivains contemporains. Nous citerons : Alexandre Dumas père, Frédéric Soulié, Paul Féval, Auguste Maquet, Méry, Emmanuel Gonzales, Lamartine, A. de Bréhat, Adolphe Belot, Paul Sannière, Élie Berthel, Clémence Robert, Octave Féré, Ch. Deslys, G. Aimard, Louis Ulbach, Eugène Seribé, Armand Lapointe, Mary Lafon, F. du Boisgobey, Prosper Vialon, Chateaubriand, Victor Ducange, G. de la Landelle, Henri Augé, Th. Labouriez, Adolphe Favre, Eugène Moret, Turpin, de Sansay, Sophie Gay, Pierre Zaccane, Marie Uchard, Eugène de Mirecourt, etc., etc.

Parait actuellement.

LE DERNIER CORSAIRE

Par Charles Deslys et Jules Gauthier.

ADMINISTRATION : Paris, place

Saint-André-des-Arts, 11.

NOTE. — On s'abonne en envoyant un

Mandat de poste.

Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 2 fr.

2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS, mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARBEAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (236)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.